

Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

Bulletin d'information | Numéro 44 | Décembre 2020



Noël en famille

Circuits découvertes : évasion garantie



Basse-Zorn
Communauté de communes

Un espace de vie

Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/ccbassezorn





La Maison des Services

Horaires d'ouverture
de la Maison des Services :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Président et Vice-Présidents :
accueil sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- p.2 **Édito**
- p.3-4 **Interview**
- p. 5 **Budget**
- p. 6 à 8 **Vie communautaire**
- p. 7 **Aide à la personne**
- p. 8 **Sécurité routière**
- p. 8 **Travaux**
- p. 10-11 **Économie**
- p. 12 à 14 **Environnement**
- p. 15 **Conseil
Intercommunal
des Jeunes**
- p. 16-17 **Jeunesse**
- p. 18 à 20 **Culture & Tourisme**



Bulletin d'information
de la Communauté
de communes
de la Basse-Zorn

34, rue de la Wantzenau 67720 HOERDT
03 90 64 25 50
www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication
Crédits Photos : Communauté de communes de la
Basse-Zorn - AJBZ - Madeos - Florence Noblet -
Daniel Mischler - Christiane Wolfhugel -
Christelle Mugler - SMITOM - CITEO - Suez -
ADEME - Corepil - CINE - SDEA

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier recyclé
ISSN 1638-4180 - Dépôt légal : novembre 2020



Chers habitants et entrepreneurs de la Basse-Zorn, j'espère vous trouver en bonne santé, alors que la crise sanitaire du Covid 19 qui continue de toucher nos populations a conduit à ralentir à nouveau nos rythmes de vie et à contraindre l'avancement de certains de nos projets, depuis début novembre.

Notre Communauté de communes, dont le Conseil a été renouvelé à hauteur du tiers de son effectif, est néanmoins en ordre de marche, engagée dans de multiples dossiers structurants pour l'avenir de la Basse-Zorn.

Deux importantes opérations nous mobilisent actuellement, à savoir la déclinaison en actions de notre projet de territoire 2030 approuvé en début d'année et la réalisation d'une étude de mobilité en vue de mettre en place un plan global de déplacement en lien avec les territoires limitrophes. Dans les deux cas, le bon avancement de la démarche nous conduira à associer les forces vives présentes à nos côtés et à mettre en œuvre une concertation en direction de nos habitants et de nos entreprises.

Sur le plan du développement économique, le projet de création d'une nouvelle zone d'activité de 45 hectares à cheval sur les bans de Hoerdts et de Vendenheim, s'accompagnant de la reconversion de la friche de l'EPSAN, progresse en associant de multiples acteurs.

Sur le plan environnemental le projet de nouvelle déchèterie unique à Kurtzenhouse va entrer dans sa phase de concrétisation, avec l'attribution récente de la mission de maîtrise d'œuvre. Il nous appartient de rester mobilisés en matière de tri de nos déchets pour conserver les bons réflexes préservant la qualité de la collecte sélective : vous trouverez dans ce numéro quelques repères dans ce domaine.

Et, parce que la jeunesse est le gage de l'avenir, l'Animation Jeunesse en Basse-Zorn continue de déployer des actions variées en intégrant les contraintes sanitaires, dans le cadre du Conseil Intercommunal des Jeunes et via l'offre d'animations. Nous poursuivons par ailleurs une action soutenue et variée en langue régionale en direction des enfants de 3 à 12 ans.

Enfin parce que la qualité de vie passe aussi par le contact avec la nature et la culture, nous vous invitons à prendre part aux ballades-nature dont le programme 2021 est diversifié, à parcourir nos circuits-découverte et à fréquenter la Maison des services pour découvrir les nouvelles expositions du premier semestre.

Comme vous le constaterez nous menons de multiples projets, actions et partenariats mobilisant élus et services communautaires, en vue de tirer pleinement parti de la vitalité et du potentiel de notre territoire.

À toutes et à tous je souhaite une lecture instructive et de très belles fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Glecklich's mej's
an sehani Winächte
Denis Riedinger



Sylvie Roehly

*Maire de Weyersheim
et 1^{ère} Vice-Présidente,
en charge de la jeunesse
et du projet de territoire*

J'ai intégré le conseil municipal en 2008 et me suis engagée dans différentes commissions. J'ai eu la chance d'intégrer une équipe qui a partagé son expérience et son amour du village, et m'a beaucoup appris. En 2014, j'ai eu l'honneur d'accéder au poste de 1^{ère} adjointe, également chargée des finances. Ce poste m'a permis de découvrir tous les rouages de la vie municipale.

Quand mon prédécesseur, Etienne Roeckel, nous a annoncé sa volonté de ne pas se représenter, il m'a suggéré de présenter une liste qui serait la continuité de l'action municipale menée jusque-là. Je n'ai pas hésité longtemps même s'il a fallu trouver un équilibre pour concilier vie professionnelle et engagement municipal. Employée depuis 27 ans au sein d'un cabinet d'expertise comptable, j'ai donc réduit mon temps de travail, ce qui me permet de m'investir aujourd'hui pleinement dans ma mission de maire et de vice-présidente de la communauté des communes.

En tant que Vice-Présidente de la Communauté de communes et Présidente de la Commission Jeunesse, comment avez-vous pris ces fonctions ?

En 2014, j'ai rejoint la commission Jeunesse de la communauté de communes de la Basse-Zorn. Présidée par Fernand Helmer, alors maire de Weitbruch, cette commission, en étroite collaboration avec l'animation jeunesse de la Basse Zorn, a mis en place le Conseil Intercommunal des Jeunes. Cette démarche s'inscrivait également dans la suite des conseils municipaux enfant (CME).



Travailler avec ces jeunes de 12 à 18 ans sur des sujets qui leur tiennent à cœur et recueillir leur vision de notre territoire est très constructif. Nous avons eu la chance d'encadrer quelques très belles initiatives : un excellent petit film sur le harcèlement scolaire, des marches solidaires au profit d'associations caritatives, la création d'un local jeunes à Gries...

Quelles sont les actions mises en place avec la Commission Jeunesse ?

En mars 2021 auront lieu les élections du nouveau conseil intercommunal des jeunes qui seront élus pour 2 ans. La commission Jeunesse aura pour mission de les soutenir dans leurs nouveaux projets.

Une autre mission de la commission Jeunesse sera de développer la convention territoriale globale, qui est un nouveau cadre contractuel entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités.

Cette convention permettra, à travers un diagnostic partagé d'accompagner la politique Jeunesse et de mettre en place une coordination des services en matière de petite-enfance.

En tant que Vice-Présidente en charge du projet de territoire, quelles sont vos missions ?

Le projet de territoire de la Basse-Zorn est le fruit d'une démarche fondée sur l'analyse des caractéristiques de notre territoire et ayant pour but de nous projeter jusqu'en 2030 en matière d'équipements, de services, de compétences...

En d'autres termes, de définir comment et vers où nous voulons aller, en valorisant nos atouts, le tout dans une démarche concertée et solidaire.





Les élus et techniciens de la Communauté de communes, accompagnés par l'ADEUS, ont travaillé depuis 2018 à la construction de leur projet de territoire, véritable feuille de route pour guider l'intercommunalité dans le développement de son territoire. Les perceptions et attentes des élus, des jeunes du CIJ, des agents des communes et la Communauté des communes et de multiples acteurs du territoire (commerçants, entreprises, agriculteurs, monde associatif...) ont permis de faire émerger progressivement un diagnostic partagé. Il s'agit maintenant de prioriser les axes de travail et de concrétiser ces réflexions en établissant un plan d'actions. C'est un beau défi que je relève avec fierté et d'autant plus d'intérêt que ce projet est complètement transverse, les axes de travail touchant toutes les commissions.

Je tenais à remercier le Président, les Vice-Présidents et tous les élus communautaires pour leur accueil chaleureux. Nous avons la chance de faire partie d'une Communauté de communes à taille humaine qui permet un travail dans des relations cordiales et la prise en compte des attentes et besoins de chaque commune de façon égalitaire.

Nouveaux Vice-Présidents

La Communauté de communes accueille aussi 2 nouveaux Vice-Présidents qui seront présentés dans un prochain bulletin.

- ▶ **Jacky Noletta**, Adjoint au Maire de Gries et 2^{ème} Vice-Président, en charge du développement économique, du tourisme et de la mutualisation des moyens.
- ▶ **Damien Henrion**, Maire de Weitbruch et 3^{ème} Vice-Président, en charge des travaux de voiries et réseaux concernant le territoire Nord (Bietlenheim, Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch) et des bâtiments communautaires.



Jacky Noletta



Damien Henrion



Bienvenue aux nouveaux agents !

Sophie Penvern, arrivée le 23 novembre 2020, prend la suite de Brigitte Kammer, en tant que Responsable Ressources Humaines et Mutualisation, et **Arnaud Coquard** qui seconde le responsable des Services Technique depuis le 1^{er} décembre 2020.



Brigitte Kammer

Brigitte Kammer en retraite

Brigitte Kammer a intégré le SIVOM de la Basse-Zorn le 1^{er} janvier 1984 comme agent de bureau dactylographe. Elle a ensuite rejoint la Communauté de Communes, à sa création le 31 décembre 1993. Du grade d'adjoint administratif à celui de rédacteur principal 1^{ère} classe, elle a su évoluer tout au long de sa carrière.

Depuis 2000, elle assure les fonctions de Responsable du service des Ressources Humaines et du service foncier. Après 37 années d'ancienneté dans la fonction publique territoriale, Brigitte Kammer a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2021.

Appréciée de tous pour son dynamisme et sa disponibilité, sa carrière a été marquée par sa volonté et son professionnalisme.

Maman de trois filles et grand-mère de deux petits-enfants, elle aime les voyages et va pouvoir passer à une autre étape de sa vie.

Le Président, Denis Riedinger, l'ensemble des élus et agents de la Communauté de communes la remercie pour son engagement et la qualité du travail effectué. Ils lui souhaitent une très bonne santé, ainsi qu'une belle et longue retraite.



Répartition pour 100€ de dépenses



Environnement
55,20 €

- ▶ **Ordures ménagères :**
 - collecte, recyclage, incinération des déchets, ordures ménagères, déchèteries
 - compostage individuel
- ▶ **DDmarche**
- ▶ **Suivi de la décharge de Geudertheim**
- ▶ **Eau**
- ▶ **Assainissement** (dont la nouvelle station d'épuration unique)
- ▶ **GEMAPI**
- ▶ **Valorisation des vergers et atelier de jus de pommes**



Économie
6,67 €

- ▶ **Réalisation et aménagement des zones d'activités**
- ▶ **Animation économique** (journées d'information pour les entreprises, etc.)



Famille
3,84 €

- ▶ **Petite enfance**
- ▶ **Jeunesse**
- ▶ **MAPAD**
- ▶ **Prévention routière**



Administration générale
26,27 €

- ▶ **Entretien Maison des services, fournitures, rémunération du personnel, etc.**



Aménagement urbain
7,79 €

- ▶ **Voirie**
- ▶ **Aménagement des gares**
- ▶ **Pistes cyclables**
- ▶ **Poteaux incendie**
- ▶ **Très haut débit**



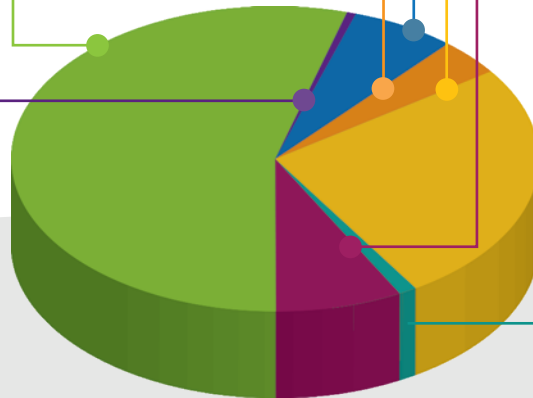
Culture et tourisme
0,17 €

- ▶ **Circuits découvertes**
- ▶ **Actions de langue régionale**



Communication
0,06 €

- ▶ **Bulletins, site internet**
- ▶ **Divers**



Répartition pour 100€ de recettes

Recettes fiscales et redevances

30,11 €

Dotations – subventions et ventes de terrains des zones d'activités

16,80 €

Réserves et autofinancement

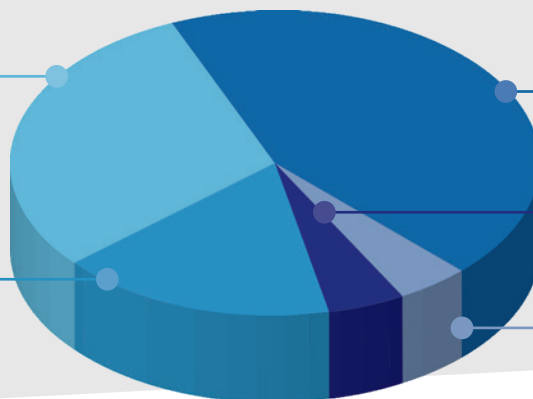
44,00 €

Autre

4,82 €

Emprunts

4,27 €



Focus sur certains ratios clés

	pour la CCBZ	pour les EPCI à FA de même strate démographique (chiffres 2017)
Taux d'épargne nette	30,60%	7,50%
Taux d'endettement	44,79%	58,30%
Capacité de désendettement	1,36 années	4,2 années



vie communautaire

Les points délibérés en Conseil Communautaire

Le Conseil a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

29/06
2020

► Portage de la déclaration de projet concernant la reconversion de la friche de l'EPSAN et l'aménagement des terrains contigus et conventionnement avec l'ATIP

Il est rappelé que l'EPSAN a lancé un appel d'offres pour la vente de son site à Hoerd et a retenu l'aménageur BROWNFIELDS. Le projet consiste, d'une part à réhabiliter le site de l'EPSAN, en conservant une partie des bâtiments et d'autre part à aménager un secteur situé au nord de l'EPSAN et récemment acquis par la Communauté de communes. Compte-tenu de l'envergure du projet et de son intérêt stratégique pour la Communauté de communes, un portage communautaire de cette procédure ferait sens aux yeux des personnes publiques associées et légitimerait la démarche en matière de développement économique. Une mission d'accompagnement a été confiée à l'ATIP. Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a confirmé le portage par la Communauté de communes de la procédure de déclaration de projet, conformément au Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Hoerd.

► Reconduction du partenariat avec la CCI Alsace-Eurométropole dans la perspective des trophées qualité-accueil 2021

Lors de la délibération du 11 juin 2018, il a été décidé d'engager une action partenariale dénommée trophée qualité-accueil avec la CCI Alsace-Eurométropole. Cette action sera reconduite par la CCBZ en 2021 qui apportera une contribution à hauteur de 100 € HT pour les participants éligibles du territoire. Pour 2019, cinq commerces avaient participé à l'opération et tous ont obtenu un trophée d'or. En 2020, 6 lauréats se sont vu décerner un trophée, dont un trophée de diamant. Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a validé la reconduction de la participation de notre EPCI aux trophées qualité-accueil pour l'année 2021, en partenariat avec la CCI Alsace-Eurométropole.



28/09
2020

► Approbation de projets de voirie et sollicitation du Fonds de solidarité communale dans le cadre des contrats départementaux

Il est proposé de présenter sept projets de voirie et de réseaux divers concernant les communes de Bietlenheim, de Gries, de Kurtzenhouse, de Weitbruch et de Weyersheim retenus en concertation avec les maires. Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a approuvé les sept projets. Il a validé les plans de financement et sollicité auprès du Département l'attribution d'une subvention au titre du Fonds de solidarité communale pour chacune de ces sept opérations.



► Renouvellement du dispositif de fonds de concours aux communes pour le mandat 2020-2026

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a décidé de renouveler le dispositif de fonds de concours aux communes, sur les bases d'un montant plafonné à 150 000 € pour chacune des communes sur la durée du nouveau mandat, ce qui représente un crédit global de 1 050 000 €.

► Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Geudertheim au titre de l'aménagement d'une structure périscolaire maternelle

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a décidé d'attribuer un fonds de concours de 150 000 € à la Commune de Geudertheim au titre de l'aménagement d'un site scolaire et périscolaire pour les 3-6 ans.

► Mission relative à l'élaboration du programme d'actions du projet de territoire

Lors de la séance du 20 janvier 2020, le Conseil avait approuvé le projet de territoire 2030 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn et a décidé d'engager les démarches nécessaires à la traduction de ses orientations en fiches-actions opérationnelles en négociant un accompagnement par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS), dont la Communauté de communes est membre.

Lors de la séance du 20 janvier 2020, le Conseil avait approuvé le projet de territoire 2030 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn. Il a validé, à l'unanimité, l'accompagnement par l'ADEUS pour la mission d'élaboration du programme d'actions 2020-2021 du projet de territoire, à hauteur de 34 185 €, avec possibilité de développer des groupes d'actions complémentaires qui seraient jugés pertinents à l'issue de la première mission, moyennant un financement complémentaire de 15 900 €.

► Engagement d'une étude sur la mobilité en vue de l'élaboration d'un plan global de déplacement

Conformément à l'axe stratégique 1 « Valoriser et préserver la qualité du cadre de vie, bien commun de la Basse-Zorn » de son projet de territoire, approuvé le 20 janvier 2020, la Communauté de communes entend améliorer les déplacements internes au territoire et les connexions avec les territoires voisins, tout en favorisant les déplacements en modes actifs (piétons et cyclistes) et l'intermodalité.

Pour ce faire, il est proposé d'engager dès à présent une démarche globale de planification de la mobilité, formalisée par un Plan Global de Déplacement (PGD). Ce document stratégique élaboré de manière volontaire par les EPCI de moins de 100 000 habitants intègre un accompagnement sur la question de la prise de compétence mobilité dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

Le Conseil communautaire a validé, à l'unanimité, le lancement d'une étude mobilité et l'élaboration d'un Plan Global de Déplacement, tels que susmentionnés, et a décidé de confier à l'ADEUS la mission d'accompagnement dans les conditions susvisées, pour un montant de 48 980 €.

► **Lotissement « Les hauts de la Zorn » à Weyersheim**
Il est proposé de procéder à la vente du lot 45 du lotissement « Les Hauts de la Zorn » à Weyersheim, affecté à du logement collectif.

● **Vente du lot 45 A**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a attribué le lot 45A de 17,96 ares, issu du lot 45 dans le lotissement « Les Hauts de la Zorn » à Weyersheim à la société ACTES sis 24 rue des Chasseurs à Wingersheim pour 272 486,96 € HT soit 308 476,11 € TTC.

● **Vente du lot 45 B**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a attribué le lot 45B de 27,64 ares, issu du lot 45 dans le lotissement « Les Hauts de la Zorn » à Weyersheim à Habitat de l'Ill sis 7 rue Quintenz à Illkirch-Graffenstaden pour 373 146,35 € HT soit 419 291,89 € TTC.



Retrouvez toutes les délibérations sur cc-basse-zorn.fr/deliberations

**17/11
2020**

► **Rapports annuels 2019 relatifs au prix et à la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement**

Le Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) du Bas-Rhin a transmis à la Communauté de communes de la Basse-Zorn ses rapports annuels relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2019. Les rapports sont disponibles sur le site de la CCBZ et ont été validés par le conseil communautaire.

► **Demande d'adhésion de la Communauté de communes de la Basse-Zorn à l'établissement public foncier d'Alsace**

L'Établissement public foncier (EPF) du Bas-Rhin est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Il s'agit d'un outil opérationnel foncier partagé dont les activités et les axes prioritaires d'intervention de l'EPF sont : l'habitat, le développement économique, les équipements publics et collectifs et les friches. La demande d'adhésion de notre EPCI est justifiée par la volonté de bénéficier d'un service foncier doté d'une ingénierie juridique, administrative et financière spécifique. Le Conseil communautaire a choisi d'adhérer à l'EPF et a désigné en tant que délégués Denis Riedinger et Eric Hoffstetter et délégués suppléants Damien Henrion et Sylvie Roehly.



aide à la personne
Ligne d'écoute aîné(e)s, aidant(e)s

Comment ça va ? Wie geht's ?

Une ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants fragilisés par la crise sanitaire a été mis en place par le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Que vous soyez un aîné ou un aidant, n'hésitez pas à contacter les professionnels qui sont à votre écoute !

Un numéro : **03 88 76 60 50** - le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h**. La ligne d'écoute est un service gratuit, assuré par des **professionnels** par téléphone, ordinateur ou tablette.



Qui peut appeler ?

Ce service peut vous intéresser si vous êtes :

- un **senior**, vivant à domicile ou en EHPAD
- un **aidant** d'une personne âgée ou en situation de handicap
- un **professionnel** du secteur médico-social, un **représentant** de mairie et toute **autre personne** souhaitant qu'une écoute puisse être apportée à un senior ou un aidant en difficulté

Le Trèfle, plateforme d'accompagnement et de répit

Offre de répit pour les aidants qui accompagnent un proche âgé en perte d'autonomie ou atteint par la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés : soins de répit, information et conseils, soutien individuel ou collectif.

Au Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller (CHDB)
03 88 80 22 22
letrefle@ch-bischwiller.fr
Ligne d'écoute pour les aidants :
06 72 01 76 82





Après avoir adopté les orientations et les grands axes du projet de territoire lors de sa séance du 20 janvier dernier, la Communauté de communes se remet au travail.

Cette fin d'année a été consacrée à la priorisation des actions à mener. En 2021, les conditions de leur mise en œuvre seront définies. Des actions seront planifiées en vue de la mise en œuvre en 2022.

Concrètement, il s'agira de déterminer pour chaque action, les conditions techniques, statutaires et réglementaires de leur mise en œuvre ainsi que d'identifier et d'impliquer les acteurs respectifs.

Aussi, des groupes de travail seront constitués sous la forme de ceux mis en place lors de l'élaboration du diagnostic du projet de territoire durant l'automne 2018. L'ensemble des acteurs de la société civile sera donc à nouveau amené à prendre part à l'élaboration de ce programme d'actions et surtout à sa concrétisation.



Vous l'aurez compris, la concrétisation de notre projet de territoire ne se fera pas sans vous !

Évidemment, cette concertation des acteurs (associations, jeunes, entreprises, commerçants, agriculteurs,...) tiendra compte de l'évolution de la situation sanitaire en vigueur et est, d'ores et déjà, réfléchi pour être reconduite même en période de confinement éventuelle.

Mobilités

Mobilités et développement des pistes cyclables
Lancement de l'élaboration d'un Plan Global de Déplacement

A pied, à vélo, en voiture... les déplacements occupent une place centrale dans notre quotidien. Reflet des enjeux et ambitions des forces vives de la Basse-Zorn, le Projet de Territoire 2030 accorde une importance toute particulière à la question de la mobilité. Les élus communautaires se sont donc engagés en septembre dernier à définir une stratégie globale des mobilités en élaborant un Plan Global de Déplacement (PGD).

Accompagnée par l'ADEUS, la démarche vise à favoriser la mixité des modes de déplacements sur le territoire tout en assurant la sécurité des usagers. Le PGD constituera le cadre des actions qui seront menées pour améliorer les déplacements sur le territoire ainsi que les connexions avec les territoires voisins.



Pour mieux connaître vos attentes sur le sujet et alimenter les réflexions, un questionnaire dédié est accessible jusqu'en janvier 2021 sur le site internet de la Communauté de communes. Vous êtes chaleureusement invités à prendre quelques instants pour y répondre.

cc-basse-zorn.fr/fr/Actualites

Permanences de la Maison des Services

Afin de répondre au besoin des citoyens et de proposer des services au plus proche des administrés, des permanences pour différents services sont accessibles à la Maison des Services de Hoerd.

	DRFiP	mardi en semaines impaires de 14h à 16h30		sip.schiltigheim@dgfp.finances.gouv.fr impots.gouv.fr	Prise de rendez-vous via le site au moins 48h avant
	Mission Locale de Brumath	jeudi en semaines paires de 14h à 17h	Evelyne BECK	03 88 05 44 44 evelyne.beck@mlalsacenord.fr www.mlalsacenord.fr	Prise de rendez-vous indispensable
	Espace Info Energie	3 ^{ème} mercredi de chaque mois	Anthony GONTARD	03 88 80 54 35 nordalsace@eie-grandest.fr www.eie-grandest.fr	Prise de rendez-vous indispensable
	EURES Portail européen sur la mobilité de l'emploi	Un mercredi par mois de 14h à 17h	Christian ANGERMEYER	christian.angermeyer@pole-emploi.fr www.ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage	Sans rendez-vous

La Maison des Services s'adapte, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Vous en serez avertis via les moyens de communications existants.



Cette année encore, des gilets de haute visibilité ont été offerts par la CCBZ et remis par Gérard Bertevas aux élèves de CP des différentes écoles de la Communauté de communes.

Cette opération rentre dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la sécurité routière. Un cours théorique a été dispensé lors du premier trimestre de l'année. Des ateliers de mise en pratique seront proposés aux différentes classes de primaire durant les deux trimestres suivants, avec des parcours en milieu réel selon les âges.

Les supports pédagogiques, tels que des séquences filmées - dessins animés - contes et chants, permettent de faire passer un message de façon ludique.



Zones bleues

Des zones bleues permettent de réguler et d'améliorer les conditions de stationnement. Des disques de stationnement sont disponibles à la Maison des Services ou dans les mairies.



En cours, terminés et à venir...

Travaux en cours

► Hoerdt

Ried : aménagement écologique et hydraulique 2^{ème} phase

MZA du Birken : finalisation des travaux de voirie définitive



► Weitbruch

Rue de la Chaux : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public et enfouissement du réseau de télécoms

► Weyersheim

Lotissement des Hauts de la Zorn : aménagement de la voirie définitive

Travaux terminés

► Bietlenheim

Rue Principale : aménagement de la voirie, renforcement du réseau d'eau potable, extension du réseau d'assainissement, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau de télécoms



► Geudertheim

Rue de la Paix : dévoiement du collecteur d'assainissement sur 75 m

► Hoerdt

Lotissement Hippodrome : aménagement de la voirie définitive

► Weitbruch

Rue de la Chaux : renforcement du collecteur d'assainissement entre la rue Strieth et la rue Rott



Travaux à venir

► Hoerdt

Rue Hasloch : extension du réseau d'eau potable et d'assainissement

Maison de retraite

« La Solidarité » : travaux de réhabilitation énergétique

► Kurtzenhouse

Rue des Roses : aménagement de la voirie, renforcement du réseau d'eau potable, restructuration du réseau d'éclairage public et enfouissement du réseau de télécoms

► Weitbruch

Jonction rue Strieth-Chemin du Birkwald : aménagement de la voirie et restructuration du réseau d'éclairage public

► Weyersheim

Rue de la Dîme : aménagement de la voirie, renforcement du réseau d'eau potable, restructuration du réseau d'éclairage public et enfouissement du réseau de télécoms



Espace emploi

Recruteurs, demandeurs d'emploi... un espace à votre écoute

Recruteurs et demandeurs d'emploi, un Espace Emploi est à votre disposition dans les locaux de la Communauté de communes.

Il vous permet, en tant que recruteur, de diffuser vos offres localement et en tant que personne en recherche d'emploi d'en trouver une, proche de chez vous.

N'hésitez pas à contacter l'Espace Emploi au 03 90 64 25 58.

Les entreprises nouvellement implantées

Bietlenheim

RITTER CLEAN SERVICES, 3b rue des cerises, nettoyage pour particuliers et professionnels

Geudertheim

INNOV'CONCEPT SARL, 34a route de Bietlenheim, entreposage et stockage non frigorifique

TWIN ENERGY 67 SAS, 5 rue du Moulin, travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

Gries

ABE CONFORT SASU, 7 chemin de Haguenau, travaux d'isolation intérieure et extérieure, pose de panneaux solaires et travaux d'installation d'équipement de chauffage en énergies renouvelables

L'OREE DU BOIS SARLU, 24 chemin de Haguenau, Ebéniste agenceur (création fabrication, amélioration, restauration de meubles d'apparats, pièces uniques)

RESOFEU SAS, 4 rue des Violettes, matériels de sécurité, de protection et de lutte contre l'incendie

JLG SERVICES ET RENOVATIONS SARLU, 25 A rue Principale, travaux de rénovation intérieur et extérieur, plâtrerie, carrelage, plomberie, sanitaire

Hœrdt – Parc d'activité du Ried

IDSB PRODUCTION GRAND EST SAS, 7 avenue de l'Europe, préfabrication de composants pour le bâtiment

J CARS SAS, 10 rue Ampère, location de véhicules de tourisme

SEA TRANSPORTS SARL, 15 rue de l'Industrie

KRYALIDESIGN SARL, 15 rue de l'Industrie, agence de communication

Hœrdt -Bourg

SCHOTT KARTING ENGINES SKE EURL, 8a Grand' rue, équipements pour véhicules

Hœrdt – Zone d'activités du Birken

ARTS DES MATIERES SARL, 2 rue Sophie Germain, spécialiste des matières naturelles, enduits et béton ciré, sols, murs pour particuliers et professionnels

NUMERIZE SAS, 4 rue Sophie Germain, Entreprise spécialisée dans la numérisation et l'indexation de documents papier ainsi que dans la gestion électronique des documents (GED)

RESOGAZ SAS, 2 rue Sophie Germain, spécialiste de l'installation et la maintenance de fluides médicaux et spéciaux

Kurtzenhouse

LB MOTORS SARL, 1 impasse des Coteaux, achat, vente de véhicules d'occasion de tous types, réparation

Weitbruch

EB-LEASE SAS, 31 rue Principale, acquisition, détention, exploitation sous toutes les formes autorisées, en ce compris la location, et la cession, d'aéronefs ou d'hélicoptères civils et plus généralement de tous biens mobiliers

TOUT POUR TOIT SARL, 3 rue des Bleuets, couvreur



Weyersheim

O'SALERNO SAS, 7 rue des Roses, restauration

SoluXpress SAS, 1 rue des Tilleuls ; solutions logistiques innovantes

ELECPASS SARL, 17 rue du Docteur Schweitzer, spécialisée dans le secteur d'activité des travaux d'installation électrique

LES FANTAISIES DE MALOU,

Artisan créatrice textile (Cadeaux de naissance, articles pour bébé et enfants, zéro déchet) - 33b rue du pont

Artiste à retrouver sur l'éco-manifestation « La Basse-Zorn à l'An Vert » qui se tiendra le dimanche 6 juin 2021 !

ROMA SELARL, 1 rue St Michel, spécialisée dans le secteur des activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues

ROMAIN ULRICH, 33 rue du Moulin, fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie

Weyersheim – Zone d'activités

DESIGN EXTERIEUR SARL, 9 rue des Vosges, aménagement paysager

HAGESUD INTERSPICE FRANCE SARL, 14 rue du Ried, commerce de gros de café, thé, cacao et épices



Vous représentez une entreprise et vous venez de vous installer sur notre territoire ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal !

info@cc-basse-zorn.fr

La Communauté de communes mobilisée !

Le Président de la Communauté de communes, Denis Riedinger, le Vice-Président en charge de l'économie, Jacky Noletta et l'ensemble de l'équipe communautaire souhaitent vous faire part de leur soutien dans cette crise économique majeure.

Depuis le début de cette crise, nous avons tenté d'apporter aux entreprises et associations du territoire une aide aussi utile que possible. La Communauté de communes de la Basse-Zorn se mobilise aux côtés de l'Etat, de la Région Grand Est, de l'ADIRA, des chambres consulaires et de l'ensemble des partenaires du monde économique pour vous accompagner au mieux durant cette période.

La Communauté de communes reste pleinement mobilisée en tant que relais dans l'épreuve qu'elles traversent. Nous vous accompagnons dans les différentes démarches.

**Contact : Sandrine Badjeck - 06 85 42 79 15
sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr**

Pour informer les professionnels, dont l'activité doit faire face à la crise du Covid-19, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et l'Urssaf ont mis en place un numéro d'appel (non surtaxé) : le **0806 000 245** pour renseigner et orienter les professionnels vers les aides d'urgence mises en place (reports de charges ou d'impôts, prêts garantis par l'Etat, fonds de solidarité, activité partielle...).

Localement, des permanences téléphoniques ont été mises en place pour apporter des réponses adaptées à votre situation :

- ▶ **vous êtes artisan**, contactez la Chambre de Métiers : 09 86 87 93 70
- ▶ **vous êtes commerçant**, contactez la Chambre de Commerce et d'Industrie : 09 71 00 96 90
- ▶ **vous êtes agriculteur**, contactez la Chambre d'Agriculture : 03 88 19 17 17
- ▶ **N'hésitez pas non plus à faire appel à votre conseiller au sein de l'ADIRA** : 03 88 52 82 82

La Communauté de communes cofinance le Fonds RESISTANCE à destination des petites structures :

La Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent un **accompagnement sous-forme d'avance remboursable** (sans intérêt) pour renforcer la trésorerie des entrepreneurs, micro-entrepreneurs, ainsi que les petites entreprises et associations entrepreneurs dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

Ce fonds s'inscrit par ailleurs dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat et les collectivités territoriales, et doit notamment permettre une intervention « de dernier ressort ».

À noter que la Communauté de communes est chargée d'instruire les demandes d'entreprises de son territoire et peut les accompagner dans le dépôt de leurs demandes.



Fibre optique

Indispensable à votre développement et très attendue, le déploiement de la fibre optique se poursuivra jusqu'en 2022.

Elle devait nous être livrée pour juillet 2020 mais son déploiement a enregistré un retard dû aux confinements liés à la crise sanitaire, combiné à un non-respect des délais de livraison de l'entreprise attributaire des travaux sur notre secteur.

Le déploiement au niveau du Parc d'activités du Ried et de la zone d'activités du Ried se poursuit. La fin des travaux est prévue au plus tard au 31 mars 2021. Par ailleurs, le directeur de Rosace, sera présent lors de la prochaine AG du GIE du parc d'activités du Ried, fin janvier 2021.



La Communauté de communes met tout en œuvre pour continuer le déploiement de la fibre d'ici à mi-2022 pour les communes de Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch.



Bons réflexes et tri sélectif

Dans votre bac jaune, vous pouvez jeter :

- ▶ **Bouteilles et flacons en plastique** : gel douche, shampoing, gourde de compote, bouteille plastique, dissolvant (flacon en plastique), bouteille d'huile végétale en plastique,
- ▶ **Papiers et cartons** : emballage papier, magazine, revue, journal, cahier, papier cadeau, enveloppe kraft, brique alimentaire, livre, boîte à pizza vide avec le couvercle retourné, enveloppe (y compris à fenêtre),
- ▶ **Emballages métalliques** : boîte de conserve, barquette en aluminium, fût métallique (bière), capsule de café en métal (type Nespresso), blister (vide) de médicament en métal, aérosol (dépoussiérant, désodorisant, mousse à raser, déodorant, laque...).

Bon à savoir

- ▶ **Les briques et emballages** se recyclent même s'il reste des résidus (ex : brique de crème). En usine de recyclage, briques et emballages en carton sont traités en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage pour éliminer tous les éléments indésirables, notamment les restes alimentaires.
- ▶ **Les cartons de pizza se recyclent !** Pensez à bien vider le carton de pizza des derniers morceaux avant de le trier dans votre bac jaune. Même avec des traces d'huile ou de sauce, il sera recyclé !
- ▶ **Les boîtes de conserve** vont dans le bac jaune, même s'il reste des traces de sauce. En aciérie, conserves et emballages en acier sont mélangés à la fonte en fusion à une température de + 1135°C.



Déchèteries et Point d'Apport Volontaire (PAV)

Le point d'apport volontaire de Weyersheim accepte vos déchets verts et vos gravats. Tout comme les déchèteries du territoire, il est équipé de barrières d'entrée et de sortie ainsi que d'un système de vidéosurveillance.

Un badge d'accès en déchèterie est nécessaire pour y accéder.



Les bons réflexes Les 3 R : Réparer, Recycler, Réutiliser

- ▶ **Je Répare** : C'est réparer et faire réparer ses objets. Ce qui permet d'allonger leur durée de vie. C'est malin, économique et écologique.
- ▶ **Je Recycle** : C'est transformer. De nombreuses solutions de recyclages existent : les textiles et chaussures se transforment en nouveaux produits ou matériaux.
- ▶ **Je Réutilise** : C'est aussi louer, faire du troc, aller dans les magasins d'occasion. Il existe de nombreux lieux et de multiples façons de se vêtir ou décorer son intérieur.

Focus sur les erreurs de tri

Depuis 2016, un ambassadeur de la prévention et du tri contrôle la qualité du tri sur le territoire. Celle-ci s'est nettement améliorée, toutefois en 2019, encore 50% des bacs contrôlés étaient non conformes (étiquettes oranges ou rouges). On peut encore faire mieux !

Le coût du refus de tri était facturé 210 € à la tonne par le SMITOM Haguenau-Saverne pour l'année 2019. En 2019, 2 837 bacs de tri ont été contrôlés. 50,4% étaient non conformes dont 10,15% ont été refusés à la collecte. Cela correspond à 152,5 tonnes de refus de tri dans les bacs jaunes (soit 8,75 kg/hab), entraînant une pénalité de 32 025€ pour la Communauté de communes.

Erreurs de tri

Les erreurs de tri les plus fréquentes sont liées aux plastiques (barquettes, films, pots de yaourts, polystyrène) et aux textiles.

Dans le bac jaune, **il ne faut pas imbriquer les déchets les uns dans les autres et ne pas les mettre ensemble dans un sac**. Ceci pour permettre aux machines de tri de bien séparer les différentes matières.

Le bon geste :
Séparation des déchets et en vrac dans la poubelle jaune.



Sac poubelle en plastique et déchets imbriqués



Restes alimentaires et pots de fleurs



Sacs plastiques, masques chirurgicaux...



Blisters, barquettes alimentaires et sacs plastifiés



Paquets de chips plastifié et barquettes alimentaires non recyclables



Comment éviter les erreurs de tri ?



Le logo « Point vert » ne signale pas qu'un emballage est recyclable ou recyclé. Il ne faut donc pas se fier au « point vert » pour le tri des emballages. Ce logo signifie que le producteur du produit paie une contribution à un éco-organisme qui financera une partie du tri sélectif.



Le logo « triangle vert » ne signale pas que l'emballage est recyclable.



Ce symbole indique dans quel type de plastique la matière est faite en fonction du chiffre. Exemple : le chiffre 2 désigne le PEHD (Polyéthylène Haute Densité).

Bon à savoir

Toutes les matières plastiques ne sont pas recyclables.

Lors des collectes des bacs sélectifs « jaunes » (papier/plastique/boîtes métalliques/flaconnements plastiques) nous remarquons que beaucoup d'utilisateurs déposent toutes les matières plastiques comme récupérables.

L'industrie française, pour le moment, ne peut traiter que les PET (Polyéthylène Téréphtalate) et le PEHD (Polyéthylène Haute Densité) correspondant aux bouteilles et autres flaconnements en plastiques.

Les autres matières (sachets, barquettes, films d'emballages, ...) comportent des composants chimiques différents et NE SONT PAS recyclables et sont à jeter dans la poubelle bleue.





Composteurs individuels

Une bonne gestion des déchets ménagers prend en compte le compostage individuel car il permet de réduire considérablement les tonnages collectés.

Chacun d'entre nous produit environ 100 kg de déchets fermentescibles (déchets de cuisine, restes de repas, épluchures...) que nous pouvons valoriser aisément en les compostant avec les déchets de jardin.

Le principe est simple : les matières biodégradables se décomposent en compost sous l'action simultanée de l'air, de l'eau et du temps.

Des composteurs, en bois mélèze, bio-seaux et sachets krafts sont disponibles à la Maison des Services.



Composteur	1000 litres	25 €
Composteur	360 litres	20 €
Bioseau	à l'unité	2 €
Sachet kraft	50 pièces	2 €

Filière textiles

Seuls les textiles et chaussures propres et secs peuvent être rapportés dans les conteneurs dédiés aux textiles et chaussures usagés présents dans les déchèteries, en vue d'être valorisés. Les textiles et chaussures ayant servi au bricolage, enduits de peinture ou humides doivent être orientés vers un réceptacle à déchets non recyclables.

Les points d'apport de la filière sont identifiés par le logo repère.

Ce logo repère garantit la traçabilité complète des articles que vous confiez aux opérateurs conventionnés avec l'éco-organisme.



Quels types de produits peuvent être déposés ?

- ▶ **Les vêtements :** pantalon, chemise, t-shirt, pull, robe, manteau, jogging, sweat shirt...
- ▶ **Les sous-vêtements et accessoires :** chaussette, sous-vêtement, gant, écharpe, bonnet, foulard, caleçon, maillot de bain, collant, layette...
- ▶ **Les chaussures :** de sport, de ville, sandales, tongs, bottes, etc... Mais pas les chaussures techniques (rollers, chaussures de ski...)
- ▶ **Le linge de maison :** serviette de table et de bain, nappe en tissu, gant de toilette, parure de lit, torchon, tablier de cuisine, rideau, voilage...



« Tous concernés » par le recyclage des piles

Pour sa 6^{ème} édition, la Semaine Européenne du Recyclage des Piles s'est tenue du 7 au 13 septembre 2020, Laurent Riegert, l'ambassadeur de la prévention et du tri de la Basse-Zorn, était pour l'occasion en déchèterie pour sensibiliser au recyclage des piles et batterie usagées. Il a notamment distribué des cubes à piles et apporté des informations sur le tri de ces déchets.

Pour rappel, des récupérateurs de piles sont disponibles à la Maison des Services, en déchèteries et à l'accueil de certains magasins.





Marche solidaire

Le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) a organisé le dimanche 25 octobre sa seconde manifestation solidaire. Une marche qui a eu un franc succès avec plus de 1 300 € de dons au profit de l'association Vue du cœur, à Weitbruch.

Deux circuits de cinq et dix kilomètres étaient proposés au départ de la salle du Millénium à Weitbruch.



Ouverture du local jeunes à Gries

Les jeunes élus du Conseil Intercommunal de la Basse-Zorn (CIJ) planchent actuellement sur un projet d'ouverture d'un nouvel espace de rencontre.

À cet effet, la municipalité a proposé de mettre à disposition une partie des locaux de l'ancienne poste. Les travaux de gros œuvre ont été réalisés par le service technique communal.

Depuis le mois d'octobre, les jeunes élus ont commencé les travaux de peinture.



La prochaine étape sera de budgétiser l'ensemble du mobilier afin de pouvoir rapidement agencer le local.

C'est un projet spécifique et novateur, parce que pour la première fois, des jeunes créent un espace dédié à la jeunesse et en rédigeront eux-mêmes le règlement intérieur.

Bien entendu, ils sont épaulés par les élus de la commission communautaire Jeunesse et les animateurs de l'AJBZ, mais on peut dire qu'en matière de prise d'initiatives, ils n'ont besoin de personne ! L'ouverture du local est prévue pour mars 2021, si tout se déroule comme prévu, avec une inauguration officielle comme premier temps fort, lorsque l'endroit sera prêt à accueillir le public.

Encore une belle initiative du CIJ, qui arrive en fin de mandature. Les jeunes se pencheront sur la méthodologie du renouvellement en début d'année prochaine avec un nouveau mandat de deux ans à partir de mars 2021.



Atelier vélo à venir au local jeunes

Vélo, vélo, vélo, la Basse-Zorn passe à la vitesse supérieure quant à la pratique du deux roues sur son territoire.

La communauté de communes de la Basse-Zorn encourage les déplacements à vélo sur le territoire avec de nouvelles pistes cyclables, des circuits découvertes à vélo et des ateliers d'utilisation du vélo avec la sécurité routière pour les classes de primaires.

Pourtant avant de se lancer sur les pistes ou sur la route, il y a quelques éléments à vérifier sur notre bicyclette. Comme pour une voiture, il faut savoir

changer un pneu, reconnaître une panne technique, faire attention à l'état général de notre engin.

À partir du samedi 13 mars, l'Animation Jeunesse proposera des ateliers vélo les samedis après-midi de 13h30 à 15h au local jeunes de Weyersheim. Il sera possible de s'entraîner à changer une chambre à air, d'apprendre à vérifier les éléments de sécurité du vélo, les freins, le gonflage des pneus, la

position sur la selle, ou encore des choses simples comme apprendre à bien démarrer à vélo sur la route, à tourner à gauche, à passer ses vitesses et une multitude de petites astuces essentielles pour bien maîtriser sans danger la petite reine sur les pistes cyclables, sur les routes et les chemins de la Basse-Zorn.

Les ateliers seront ouverts à tous et permettront de s'entraîner à la pratique du vélo en toute sécurité. Certaines séances seront obligatoires pour les participants aux camps et animations qui se feront à vélo durant les vacances de printemps et durant l'été.



jeunesse

Retour sur les vacances estivales



Covid oblige, l'AJBZ a dû réellement adapter ses propositions en matière de loisirs cet été et l'on peut dire que cela a plutôt bien fonctionné avec un accueil à la semaine sur 6 semaines et dans deux espaces bien distincts : le local Jeunes de Geudertheim et la salle polyvalente de Kurtzenhouse.

Merci aux municipalités d'avoir été de réels partenaires sur cette mise en œuvre qui a permis de comptabiliser un total de 410 journées/enfants sur la période du 6 juillet au 14 août 2020.



Retour sur les vacances d'automne

Covid toujours, l'AJBZ a tout de même souhaité renouer avec ses standards de début de saison. Pas d'inscription à la semaine, mais toujours un protocole sanitaire adapté et des activités de sortie à la journée à fort succès afin de revoir un maximum de jeunes sur ce début de saison pour l'AJBZ.

La crise sanitaire aura eu raison de la fameuse sortie « Halloween à Europa-Park » (54 adolescents inscrits). Elle a été remplacée par une journée jeux au local de Geudertheim.



Retrouvez toutes les actualités sur les activités de l'Animation Jeunesse sur le site internet de la Communauté de communes cc-basse-zorn.fr en page d'accueil ou auprès des animateurs au 03 90 64 25 65 ou 03 90 64 25 66.

Attention, inscrivez-vous rapidement aux animations pour être sûrs d'avoir une place !

Suivez les mises à jour de l'animation jeunesse sur la page Facebook « Animation Jeunesse FDMJC de La Basse-Zorn - AJBZ »

Vacances d'hiver

Séjour ski Snowboard (hiver 2021)

L'animation Jeunesse propose un séjour Montagne du 27 février au 06 mars 2021 (sous réserve de l'évolution des directives liées à la crise sanitaire).

Cet hiver, l'AJBZ en partenariat avec l'animation Jeunesse du Pays Rhénan, emmènera 18 jeunes du territoire sur des pistes encore non explorées par l'Animation Jeunesse. En effet notre traditionnel séjour aux Contamines tourne une nouvelle page pour aller du côté de St Jean d'Arve.

Toujours soucieux de l'enjeu économique d'un tel séjour, nos tarifs sont définis en fonction du quotient familial. Des pistes d'autofinancement sont déjà étudiées pour contribuer à la baisse des coûts, ceci afin de permettre aux

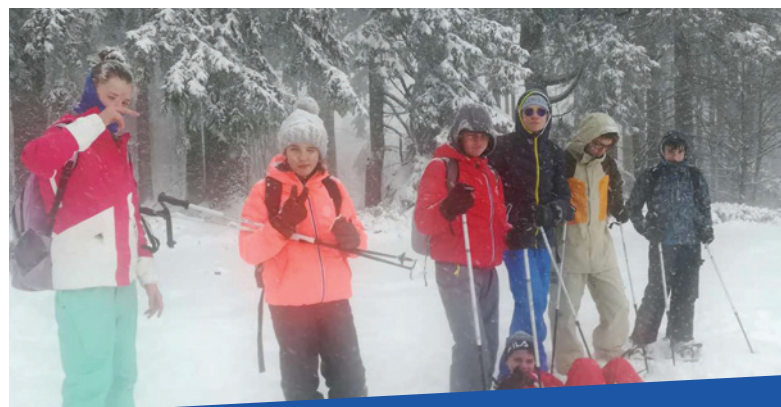
jeunes de prendre conscience de l'organisation de projets et d'acquérir une part d'autonomie dans la gestion financière de leurs séjours.

Sur place, nous pratiquerons des sports de glisse, accompagnés par une équipe de professionnels et de bénévoles tous aguerris aux séjours en montagne. Du débutant au confirmé, chacun y trouvera sa place. Nous apprendrons aussi à connaître cette nouvelle station, son patrimoine, sa gastronomie et ses particularités.

Le rythme journalier sera donc un peu soutenu, entre pratique de la glisse, vie quotidienne et animations de soirées, personne n'aura le temps de s'ennuyer.



Contact et inscription :
Cyril Rossdeutsch - 03.90.64.25.65
cyril-rossdeutsch@cc-basse-zorn.fr



Ateliers Do It Yourself Salbscht gemocht / Faire soi-même

Le « faire soi-même » a le vent en poupe. Le DIY est une vieille tradition alsacienne, le fameux « Salbscht gemocht » et ça, nos anciens l'avaient bien compris.

Ainsi, au-delà d'occuper uniquement notre temps libre, le « faire soi-même » apporte de nombreux bénéfices : satisfaction personnelle, dextérité manuelle. Cela permet aussi de ne pas engorger nos poubelles.

Des tutoriels Youtube et autres propositions sur Pinterest qui présentent de magnifiques ouvrages fait maison sont accessibles à tous. L'hiver est là, c'est le moment de se retrouver en famille et de faire des activités à plusieurs. Ado/ado, parent/ado, parent/ami, toutes les configurations sont possibles pour partager un bon moment.



Il n'en faut pas plus à l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn pour vous convaincre d'assister à 6 séances pour apprendre à faire des choses soi-même en famille ou entre amis à partir de 11 ans.

Elles se dérouleront au local jeunes de Weyersheim les samedis après-midi de 13h30 à 15h du samedi 9 janvier au samedi 13 février.

Le programme, la fiche d'inscription et les tarifs des ateliers seront publiés au courant du mois de décembre sur le site de la Communauté de communes de la Basse-Zorn. Les places seront limitées, alors tenez-vous informés !



Au gré des saisons et accompagnés par des passionnés et spécialistes de la nature et du patrimoine, parcourez notre territoire et ses richesses pour une meilleure appréhension de notre environnement.



Reconnaître les arbres en hiver

Comment reconnaître un arbre qui a perdu ses feuilles ? Arpentons les sentiers forestiers à la rencontre de quelques essences emblématiques de nos forêts et apprenons à les différencier en observant écorces et bourgeons.

► **Dimanche 24 janvier, après-midi WEITBRUCH**

Heure et lieu du rdv communiqués à l'inscription (obligatoire au plus tard le 22 janvier jusqu'à 17h00) - Intervention de Camille JEAMBRUN, animatrice nature

La biodiversité autour d'une gravière exploitée

Comment trouver un équilibre entre exploitation du gisement rhénan, c'est-à-dire principalement le gravier, et respect de l'environnement ? Venez découvrir les nombreux aménagements que les Gravières d'Alsace Lorraine ont mis en place pour la faune et la flore locales. Nous observerons lors de cette sortie les oiseaux d'eau hivernants. Prévoyez vos jumelles et une tenue bien chaude !

► **Dimanche 31 janvier, matin SECTEUR HOERDT**

Heure et lieu du rdv communiqués à l'inscription (obligatoire au plus tard le 29 janvier jusqu'à 16h) - Intervention de Camille JEAMBRUN, animatrice nature - Intervention de Marion LY, animatrice nature en partenariat avec Mathilde PILLET, ingénieure carrière pour les Gravières d'Alsace Lorraine

En faire des bornes !

Venez découvrir les bornes qui marquent la limite du ban communal : que signifie les blasons, à quoi correspondent les dates inscrites... La balade sera agrémentée par la découverte de la nature entre les différentes bornes.

► **Dimanche 7 février, après-midi WEITBRUCH**

Heure et lieu du rdv communiqués à l'inscription (obligatoire au plus tard le 5 février jusqu'à 17h) - Intervention de Jean-Claude KREBS, adjoint au maire et Magali SAVIO, animatrice nature



Les oiseaux des abords de mon village

Les oiseaux sont des auxiliaires intéressants pour l'agriculture et dans nos jardins. Ils prédatent les nuisibles, disséminent les graines. Entre rues du village, haies et vergers, venez découvrir, écouter et observer cette richesse faunistique présente dans nos campagnes.

► **Dimanche 18 avril, matin WEITBRUCH**

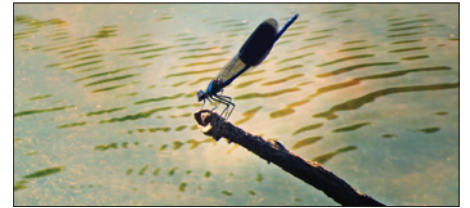
Heure et lieu du rdv communiqués à l'inscription (obligatoire au plus tard le 22 janvier jusqu'à 17h00) - Intervention de Marion LY, animatrice nature

La cigogne, mythe et réalité

Venez découvrir les mythes et la biologie de cet animal symbole des campagnes alsaciennes.

► **Samedi 22 mai, matinée, HOERDT**

Heure et lieu du rdv communiqués à l'inscription (obligatoire au plus tard le 20 mai jusqu'à 17h) - Intervention de Sébastien GODEL, directeur de la maison de la nature du Delta de la Sauer



Dragons d'eau douce, fées libellules et autres créatures aquatiques fantastiques

Que ce soit à sa surface, dans les airs ou dans ses profondeurs, les mares abritent un bestiaire méconnu et pourtant si surprenant. Partons à la découverte de cet écosystème fragile et de quelques-unes des créatures tantôt merveilleuses tantôt étranges qu'il abrite, lors d'une après-midi au bord de l'eau. Sortie organisée dans le cadre de la fête des mares. Prévoir des bottes et des vêtements de rechanges en cas de glissade inopinée.

► **Dimanche 6 juin, matinée, GRIES**

Heure et lieu du rdv communiqués à l'inscription (obligatoire au plus tard le 4 juin jusqu'à 17h) - Intervention de Camille JEAMBRUN, animatrice nature

Les balades du 2^{ème} semestre sont consultables sur le site de la CCBZ.



L'inscription est gratuite, les balades sont prises en charge par la Communauté de communes.

**Réservations : Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord. 03 88 86 51 67 – 06 42 17 72 35
agendacine@gmail.com**

Circuits découverte : évasion garantie

En cette période particulière, nous ne pouvons que vous inviter à prendre l'air et à vous évader en suivant les chemins de nos « circuits découverte ».

Pas moins de neuf circuits couvrent désormais l'ensemble du territoire pour une découverte ou redécouverte de notre patrimoine paysager exceptionnel !

La forêt, le vallon et les collines au nord et les prairies riediennes, les vergers et le bord de la Zorn au sud. À pieds ou à vélo, adaptez votre tenue à la météo et laissez-vous gagner par la beauté des paysages.



Semaine d'immersion en alsacien



C'est dans un contexte un peu particulier lié à la crise sanitaire que la nouvelle édition de la semaine alsacienne s'est déroulée durant les vacances d'octobre.

Cette année, les intervenants avaient choisi d'orienter les ateliers ainsi que le spectacle autour du thème d'Halloween et des sorcières.

Ce sont 15 enfants âgés de 6 à 10 ans qui ont participé avec grand plaisir à cette nouvelle édition. Certains pour la première fois, alors que d'autres sont présents depuis la 1^{ère} édition. À l'issue des vacances, à défaut de pouvoir inviter les familles à assister au spectacle, les enfants ont reçu par mail un lien pour découvrir la vidéo réalisée



durant le spectacle. Encore une belle édition qui s'est déroulée au Waldeck à Geudertheim. **Le rendez-vous est déjà fixé pour les vacances de février** (si les conditions sanitaires le permettent).



Renseignements auprès de l'ABAMA
Marie-France DUFILS
06 48 14 49 68 - marie-france-dufils@abama.net

OLCA
OFFICE POUR LA LANGUE
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE

Recette de Noël : Étoiles au citron / Zitronen Starnle

Un classique parmi les gâteaux de Noël qui nous rappelle l'étoile du berger qui guida les rois mages à la crèche.

Ingrédients :

- ▶ 130 g de beurre
- ▶ 100 g de sucre
- ▶ 3 jaunes d'œufs
- ▶ 1 pincée de sel
- ▶ 275 g de farine
- ▶ 80 g de sucre glace
- ▶ 1 citron pour le zeste et le jus

Préparation :

- Faire ramollir le beurre, sans le faire fondre.
- Mettre la farine dans un saladier, faire un puits.
- Ajouter le sucre, les 3 jaunes d'œufs, le zeste d'un demi-citron, la pincée de sel et le beurre.
- Amalgamer les ingrédients du bout des doigts jusqu'à l'obtention d'une pâte bien lisse.
- Envelopper la pâte d'un film alimentaire et la mettre au frais pendant au moins une demi-heure.
- Abaisser la pâte à 4mm d'épaisseur au rouleau à pâtisserie.
- Découper les étoiles avec un emporte-pièce et les disposer sur une plaque beurrée ou un papier de cuisson.
- Faire cuire à thermostat 6 (180°C) pendant 10 à 12 minutes.
- Mélanger le sucre glace avec une cuillerée à soupe de jus de citron jusqu'à obtenir un glaçage bien lisse.
- Glaçer les étoiles à la sortie du four.
- Utiliser un pinceau de pâtissier pour étaler le glaçage sur les étoiles puis laisser sécher.

Recette tirée du livre du 'S Klenderfel. Livre disponible à la vente au prix de 7 € à Weyersheim



Mir hàn die Bredle bsundersch garn, ùn sie erinnere ùn àn de Starne vùn Bethlehem, wie d'hèiliche dréi Kenni bis àn d'Kripp gfiehrht het.

Ingrédients :

- ▶ 130 Gr Bùtter
- ▶ 100 Gr Zùcker
- ▶ 3 Èigale
- ▶ 1 Priisel Sàlz
- ▶ 275 Gr Mahl
- ▶ 80 Gr Stäubzùcker
- ▶ 1 Zitron, fer d'Schàl ùn fer de Sàft

Züberëtung :

- De Bùtter wèich lon ware, àwwer nit zergehn lon.
- 's Mahl ìn e Schìssel schìtte ùn e klèini Kùtt màche.
- De Zùcker, d'Èigale, d'Schàl vùnere Haleft Zitron, e Priisel Sàlz ùn de Bùtter dezü gann.
- D'Zütàte mìt de Finger guet ùnterenànder mische, bis àss de Tèig scheen glàtt wùrd.
- De Tèig ìn Frìschhàlffolie inwìckle ùn wenigschtens e Hålbstùnd ìn's Frìsche stelle.
- De Tèig mime Wààlholz ùf 4 mm Dicke üsswààle.
- Mime Starnefèrmel üsstache.
- Se ùf e Offeblach lèje, wie mìt Bùtter ìngschmiert oder mìt Bàchpàpier àbgedeckt worre isch.
- Ùf Mittelhit (180°C) 10 bis 12 Minüte bàche lon.
- De Stäubzùcker mìt e bissele Zitronesàft verriehe, bis àss d'Glàsür scheen glàtt wùrd.
- D'frìschgebàchene Bredle demìt glàsiere.



Muriel MEYER-CHEMENSKA

Exposition de janvier à février 2021

Aquarelliste depuis une vingtaine d'années, elle peint des paysages : une lumière, des scintillements de couleurs, un ciel sont ses sources d'inspiration.

« Je photographie les scènes de la nature que je rencontre. À l'atelier, le travail du souvenir, de l'interprétation et de l'imagination se combinent lors de l'esquisse. La peinture devient alors un paysage imaginaire. C'est une histoire que je mets en scène à partir d'un spectacle éphémère, l'illumination ondoyante et changeante des saisons sur le monde. »

Muriel Meyer Chemenska vit et travaille en Alsace (Pfulgrishheim) et dans le Nord (Valenciennes).
www.chemenska.fr



Christine BARTH

Exposition de mars à avril 2021

Christine Barth Mroz est une peintre française qui a exposé dans toute la France et l'Allemagne. Son travail est basé sur les émotions qu'elle souhaite partager avec les autres. À travers la peinture abstraite et intuitive, ainsi que l'utilisation des couleurs et des formes, Mroz tente de sublimer l'émotion dans son art. Travaillant principalement à l'aide d'acryliques et de pigments, l'artiste explore toutes les nuances de la couleur bleue.



Roger HENTZIEN

Exposition de mai à juin 2021

N'ayant pu exposer l'an dernier comme c'était prévu, Roger Hentzeim, artiste amateur, revient à la Maison des Services ! Pour cette troisième venue, quelques changements sont attendus sur les sujets de création, un renouveau est à prévoir. Son exposition sera accompagnée de quelques œuvres du peintre Hans-Josef Mertensmeyer.

Roger Hentzeim invite à cette occasion un jeune artiste, Etienne Ulrich, qui exposera pour la première fois ses dessins où des enchevêtrements de personnages communiquent et travaillent entre eux, des créations empreintes de joie et d'expressions diverses et variées que vous pouvez également retrouver sur son compte Instagram @etn_ulrich.



**Toutes nos expositions sont visibles
à la Maison des services,**

34 rue de la Wantzenau à Hoerd, de 8h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi (accès libre).